

MAI			
30-avr et 1er-mai	ANIMATION SOIREE	Riders Country	Pte + Gde salle des fêtes
7-mai	WEEK-END GROUPE	Scouts et guides de France groupe Bernard Perrin	Camping
8-mai	COMMEMORATION + VIN D'HONNEUR	Anciens combattants Niévroz	Petite salle des fêtes
14-mai	REPAS DANSANT	CLASSES en 2	Grande salle des fêtes
21-22 mai	WEEK-END GROUPE	Scouts et guides de France groupe Bernard Perrin	Camping
JUIN			
5-juin	CUISSE DE BŒUF	Anciens combattants Niévroz	Camping + Gde salle des fêtes
11-juin	GALA DE DANSE	Ten'Dance	Grande salle des fêtes
12-juin	ELECTIONS LÉGISLATIVES	1er TOUR	Pte + Gde salle des fêtes
18-juin	GALA DE DANSE	Club de loisirs pour tous la Boisse	Grande salle des fêtes
19-juin	ELECTIONS LÉGISLATIVES	2nd TOUR	Pte + Gde salle des fêtes
JUILLET			
1 ^{er} juillet	KERMESSE	Parents d'élèves	Ecole
	PAELLA	Sou des écoles	Petite salle des fêtes
2-juil	ESTIVALE NIEVRANDE	Municipalité	Camping
07 et 10-juil	WEEK-END GROUPE	Scouts et guides de France groupe Bernard Perrin	Camping
30-juil	JOURNEE CHAMPETRE	Société de chasse	Camping
SEPTEMBRE			
03 et 04 -sep	US Festival	Riders Country	Pte + Gde salle des fêtes
3-sept	INSCRIPTIONS	Ten'Dance	Salle Henri Dunant
25-sept	FARFOUILLE	Comité des fêtes	Camping
OCTOBRE			
1-oct	REPAS DANSANT	Amicale des sapeurs-pompiers	Grande salle des fêtes
1-oct	VENTE DE BRIOCHES	Adapei / Municipalité	En mairie
8-oct	SOIRÉE THÉÂTRE	Comité des fêtes	Grande salle des fêtes
8-oct	NIEVROZ PROPRE	Municipalité	En mairie
16-oct	COURSE DE BARQUES	ANSN	Stade nautique
23-oct	THE DANSANT	Club soleil d'automne	Grande salle des fêtes
29-oct	ATELIER HALLOWEEN	Parents d'élèves	Petite salle des fêtes
NOVEMBRE			
5-nov	LOTO	Sou des écoles	Grande salle des fêtes
11-nov	COMMEMORATION + VIN D'HONNEUR	Anciens combattants Niévroz	Monument aux morts + salle des fêtes
17-nov	BEAUJOLAIS NOUVEAU	Anciens combattants Niévroz	Petite salle des fêtes
DECEMBRE			
3-déc	FETE DES LUMIERES	Inter associations	Pte + Gde salle des fêtes
02 et 09-déc	Vente de SAPINS DE NOEL	Sou des écoles	Local associations
11-déc	REPAS du 3 ^{ème} AGE	Municipalité	Grande salle des fêtes
15-déc	Spectacle de l'Ecole	Sou des écoles	Grande salle des fêtes
17-déc	PREPARATIONS DES COLIS DE NOEL	Municipalité	Grande salle des fêtes
31-déc	REVEILLON	Riders country	Grande salle des fêtes



WWW.MOUSTIGRE.ORG



Pour plus de recyclage sur notre territoire, la 3CM collectera le tri (emballages et papiers) en porte à porte en 2023.

Pour disposer d'un bac jaune individuel, que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous devez le commander sur la plateforme de la 3CM avant le **24 juin 2022** sur monbacjaune.3cm.fr

La distribution des bacs jaunes dédiés au tri sera organisée à l'automne 2022. À réception de votre bac jaune, vous devrez le stocker et continuer à utiliser le dispositif de collecte actuel (colonnes de tri) jusqu'à janvier 2023.

Ce délai nous permettra de livrer l'ensemble des foyers sur les 9 communes de la 3CM.

Le calendrier de collecte 2023 du tri et des ordures ménagères vous sera communiqué en octobre 2022.



Prévention contre le feu (selon arrêté préfectoral en vigueur)

Le brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Ces déchets doivent être acheminés en déchetterie ou en centre de collecte.

Quelques rappels pour « bien vivre » à Niévroz !

→ Entretien de bonnes relations de voisinage :



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Nous tenons également à rappeler à chaque propriétaire de chien(s) qu'il doit prendre toutes les mesures utiles pour empêcher que les aboiements ou hurlements de ces animaux ne troublent le voisinage.

Lors de vos promenades, pour leur propre sécurité et celles de tous, pensez également à tenir vos animaux en laisse.

→ L'entretien des haies ... une question de sécurité :

Pour rappel : l'élagage des arbres et haies est obligatoire dès lors qu'ils sont en contact avec les lignes électriques ou téléphoniques ou qu'ils débordent sur la voie publique (selon réglementation préfectorale en vigueur).



Merci de veiller à ce que les arbres, branches et racines qui sont susceptibles d'avancer sur le sol des voies communales ou voies de circulation (trottoir, chaussée) soient coupés à l'aplomb de vos limites de propriété.



Mais on n'oublie pas la préservation de nos amis les animaux qui profitent de nos haies en ne taillant pas pendant la période de nidification !



Pour tous vos travaux d'élagages, d'abattages ou autres qui devraient se faire sur le domaine public routier, n'oubliez pas de :

- faire une demande d'arrêté d'occupation du domaine public en prévision de vos travaux
- venir récupérer votre arrêté en mairie.

Si besoin la mairie peut vous prêter des éléments de signalisation routière pour sécuriser vos chantiers de courtes durée (valable seulement pour les petits travaux de particuliers).

→ City-Stage

Dans le cadre du bien vivre ensemble et dans le respect des usagers et du voisinage, nous rappelons les horaires d'ouverture du mini-stade :

- du 1er avril au 31 octobre : Tous les jours (sauf les dimanches et jours fériés) de 09h00 à 20h00
- du 1er novembre au 31 mars : 09h00 à 18h00 (sauf les dimanches et jours fériés)
- Les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00

Oups !
...

Si vous constatez que le city n'est pas ouvert, contactez la ligne de permanence : 06.83.35.52.93 (uniquement pour le city stade et les locataires de la salle des fêtes)

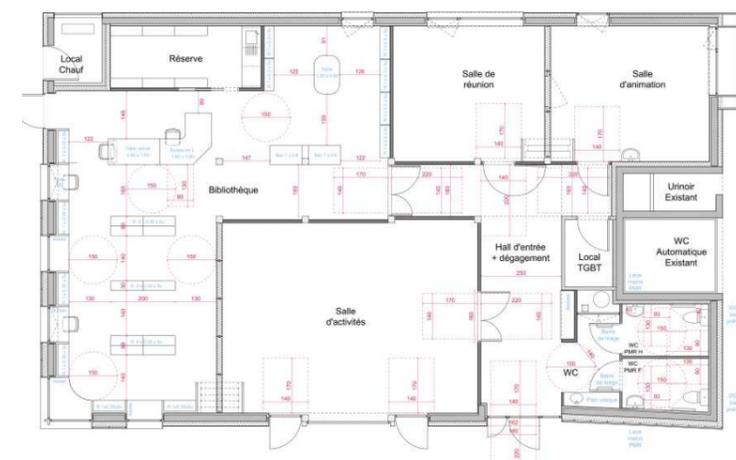


2022 – Démarrage de la construction de la maison des associations



Historiquement connu par certains comme le « terrain de boules », la parcelle située derrière le préau de l'esplanade de la salle des fêtes va connaître une embellie. Un bâtiment accueillant la bibliothèque ainsi qu'une salle d'activité et 2 salles de réunion verra le jour en 2022 (achèvement prévu en 2023).

Ce bâtiment, pensé avec un système de ventilation par convection permettra une évacuation naturelle de la chaleur en été et une récupération optimale des rayons du soleil en hiver permettant ainsi de réduire le recours à la climatisation, au chauffage et à l'éclairage électrique. Une paroi amovible entre la bibliothèque et la salle d'activité permettra d'agrandir les espaces pour se moduler au gré des utilisations souhaitées.



Les marchés de consultation des entreprises devraient débuter fin d'été pour un démarrage des travaux courant octobre (selon approvisionnement des matériaux).

Les subventions possibles ont été demandées aux différents

partenaires : Etat, Région, AURA, Département de l'Ain. Les travaux devraient durer 18 mois.